



HAL

Bien que Hal (1) ne soit mentionné dans aucun document antérieur au XI^e siècle, il est cependant plus que probable que cette localité existait déjà à la fin du VII^e siècle. Sa première église, en effet, fut bénite par saint Hubert en l'an 727 ; or la fondation d'une église fait nécessairement supposer une certaine agglomération pour la fréquenter.

Le mot *Hal* paraît dériver du saxon *Halle*, c'est-à-dire « marché couvert », ce qui tendrait à prouver que cet endroit aurait servi, à son origine, à des réunions ayant le négoce pour objet.

Hal était fortifié de bonne heure, car il est déjà question de ses fortifications dans une charte donnée, le 19 octobre 1357, par Guillaume III de Bavière. Les fossés avaient quarante pieds de largeur et les murailles s'élevaient à trente pieds au-dessus du *dos d'âne*, c'est-à-dire des talus des fossés.

Au XVII^e siècle, la ville avait cinq portes : les portes du Vondele, de Bruxelles, de Nimve, de Mous et la porte au Bois. Chacune des portes était surmontée de tours assez élevées et pourvue d'un pont-levis. Elle possédait, en outre, un *château* flanqué de tours et entouré de fossés ; cet édifice, très massif, était bâti sur l'emplacement qu'occupe actuellement le couvent des Sœurs noires. Il ne reste plus aucune trace de ces travaux de défense ; les fossés furent convertis en prés et jardins.

Par suite de sa situation sur les frontières du Hainaut, du Brabant et de la Flandre, Hal fut toujours la malheureuse victime des guerres que les souverains de ces pays se faisaient entre eux.

De plus, les armées venant de France ou y retournant passaient généralement sous les murs de la ville et ne manquaient pas d'y laisser de nombreuses traces de leur passage, soit en dévastant les campagnes, soit en commettant des actes de cruauté de toute espèce.

Très souvent aussi les Hallois eurent à payer de fortes impositions extraordinaires. Il est facile à comprendre que, dans ces conditions, les finances de la ville devaient fatalement se trouver, la majeure partie du temps, dans le plus grand marasme.

× × ×

Jadis l'administration communale de Hal était composée d'un bailli (représentant du seigneur de Hal), d'un maire, de sept échevins, d'un greffier et d'un receveur (massard).

A partir du 1^{er} juin 1587 les nouveaux magistrats furent tenus de faire profession de foi dans la forme suivante : « Je jure par Dieu tout-puissant, et sur la damnation de mon âme, que je crois tout ce que croit l'Eglise catholique, apostolique et romaine, et que je tiens la doctrine qu'elle a tenue et qu'elle tient sous l'obédience de notre Saint-Père le pape, détestant toutes doctrines contraires à icelle, si comme des luthériens, des calvinistes et des anabaptistes et de tous autres hérétiques et sectaires, et qu'en tant qu'en moi sera, je m'opposerai à icelles ; ainsi m'aident Dieu et tous ses saints. »

(1) Voir *Histoire de la ville de Hal*, par LÉOP. EVERAERT et JEAN BOUCHERY.

Les élections étaient toujours suivies d'un banquet, dont l'église devait payer la moitié des frais.

Deux membres de l'administration communale étaient délégués par elle pour siéger aux Etats du Hainaut. Pendant toute la durée de la session ils recevaient une indemnité journalière de dix livres tournois.

Les magistrats de Hal possédaient la haute, la moyenne et la basse justice.

Les sentences en matière criminelle étaient publiées, vers onze heures du matin, au balcon de l'hôtel de ville.

Les exécutions capitales, expositions, etc., avaient lieu sur une place appelée *Galgenveld* et située hors de la porte de Bruxelles. Les condamnés à mort étaient exécutés par la roue, par la corde ou par l'épée.

Quant aux délits, ils étaient punis de la flagellation ou de l'amende honorable en public. Le condamné, tête et pieds nus, revêtu seulement d'une chemise et portant en main un cierge allumé, devait suivre la procession par les rues de la ville et demander pardon à Dieu et à la justice.

Hal comptait autrefois six corps de métiers : 1^o les drapiers ; 2^o les brasseurs (cambiers) ; 3^o les vanniers (mandeliers) ; 4^o les tailleurs (couturiers) ; 5^o les tonneliers (cuveliers), et 6^o les métiers de saint Joseph, comprenant les charpentiers, les menuisiers (escriniers) et les charrons (carliers). Ces corporations jouèrent un rôle assez important dans l'administration de la ville.

Il comptait, en outre, quatre *Serments* ou *Gildes* : le Serment de Saint-Sébastien (ou de l'arc à la main) ; le Serment de Saint-Georges (ou des arbalétriers) ; le Serment de Saint-Christophe (ou des arquebustiers) ; et le Serment des Couleuvrinières (canonniers).

Le serment de Saint-Sébastien est le seul qui subsiste encore. Il fut constitué à la fin du XIV^e siècle. Par acte du 7 avril 1412, Guillaume de Bavière lui accorda des privilèges et des franchises. Le siège de cette société est fixé, depuis 1851, à l'établissement *Petit Bruxelles*, rue de Mons.

N'oublions pas de faire remarquer que, lorsque la ville n'avait pas de garnison étrangère, les bourgeois devaient faire le service de garde des postes et des patrouilles de nuit.

× × ×

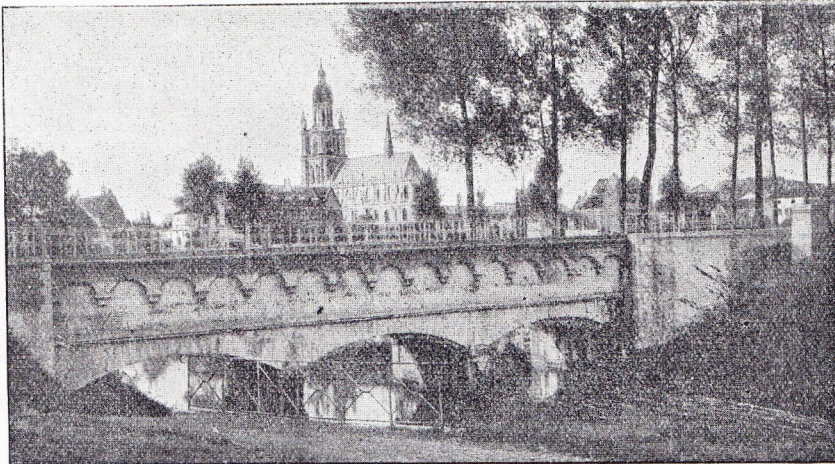
Nous allons maintenant passer en revue les principaux événements qui se sont déroulés, à travers les siècles, dans l'antique cité halloise.

Le 20 août 1194, fut signé, à Hal, un traité de paix entre Baudouin le Courageux, comte de Hainaut, et Henri, duc de Brabant, qui mit fin à la guerre que se faisaient ces deux princes.

En avril 1404, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, se rendant à Bruxelles, tomba malade à Hal et y mourut à l'*Hôtel du Cygne*. Ses entrailles furent enterrées dans l'église Notre-Dame, son cœur fut envoyé à Saint-Denis, près Paris, et son corps inhumé dans la Chartreuse que ce prince avait fondée à Dijon.

Le 10 mai 1489, au point du jour, Hal fut attaqué par Philippe de Clèves, qui avait avec lui une armée d'environ 6,000 hommes. Mais il fut vigoureusement repoussé par les habitants. Pour se venger de son échec, il incendia le hameau de l'Estrope (dépendance de la ville).

Environ deux mois plus tard, — le 20 juin, — Philippe de Clèves, à la tête d'une armée de 10,000 hommes, vint de nouveau mettre le siège devant Hal. « Pendant onze heures, la ville eut à soutenir une violente canonnade, qui jeta sur elle 470 boulets en pierre, détruisit presque entièrement la porte au Bois et pratiqua une brèche par laquelle pouvaient passer trois chariots de front. Le danger qui les menaçait redoubla le courage des habitants ; tous se confessèrent ; les vieillards et les enfants se réfugièrent dans l'église ; les femmes et les prêtres furent chargés d'éteindre l'incendie là où il pourrait éclater ; on confia aux jeunes filles le soin de préparer de l'eau bouillante, des cendres, de la chaux et autres matières semblables. Parmi les femmes halloises, il y en eut une qui fit des prodiges de valeur ; elle s'appelait *Griete* et était « très belle



Hal. — Le canal passant au-dessus de la Senne.

» et de louable renommée ». De Clèves, dans le dessein de diviser les assiégés, fit attaquer un autre endroit de la ville par quelques compagnies d'infanterie et y appliquer des échelles; mais quelques bourgeois les repoussèrent et prirent deux étendards, blessèrent et tuèrent plusieurs des assaillants; ce qui les obligea à quitter ce poste; de l'autre côté, un point des remparts, défendu seulement par un canon, fut vigoureusement attaqué. L'attaque dura jusqu'au soir et plusieurs maisons devinrent la proie des flammes allumées par des feux grégeois. La nuit suivante, on répara le dégât causé aux remparts. Cependant de Clèves avait décidé de recommencer l'attaque le lendemain. Heureusement un messager du prince de Chimay vint apporter la bonne nouvelle en ville qu'elle serait secourue endéans les trois jours. Cet avis transporta toute la population de joie. On fit battre le tambour; toutes les cloches sonnèrent comme en temps de fête, de sorte que les assiégeants, remarquant ce changement subit, crurent aussitôt qu'un secours extraordinaire était arrivé aux Hallois. En toute hâte, ils prirent la fuite, laissant et leurs morts et leurs blessés et leur artillerie entre les mains des assiégés, et se hâtèrent de retourner à Bruxelles » (A. WAUTERS) (1).

Les 9 et 10 juillet 1580, la ville de Hal, restée fidèle à Maximilien d'Autriche, eut à subir un double assaut de la part des Calvinistes, commandés par Olivier van den Tympel, gouverneur de Bruxelles pour le prince d'Orange. Les Hallois firent preuve, en ces pénibles conjonctures, d'un courage vraiment héroïque et repoussèrent victorieusement les agresseurs. La *Légende aux Miracles* rapporte qu'un nommé Jean Swick, qui avait juré de couper le nez à la statue de la Vierge, eut cette partie de la figure emportée par une balle, et qu'un autre individu, Jean Rysselman, qui s'était vanté de l'emporter et de la brûler, eut la mâchoire fracassée. Pour éterniser la mémoire de ce glorieux fait d'armes, ils déposèrent à l'église trente-trois boulets tirés sur la ville (voir plus loin). D'après Juste-Lipse, qui a écrit l'histoire de Notre-Dame de Hal, ce serait la sainte Vierge qui aurait reçu dans son tablier déployé les boulets qui pleuvaient sur la ville.

En 1595, un formidable incendie réduisit en cendres l'hôtel de ville et plusieurs bâtiments environnants.

Le 4 septembre 1599, la ville reçut la visite d'Albert et d'Isabelle, qui vinrent y honorer l'image miraculeuse de la Vierge.

En 1634, la peste sévit à Hal; elle dura plus de six mois et fit un grand nombre de victimes. Pendant toute la durée de l'épidémie, deux philanthropes, Josse van Dieghem et sa femme, firent preuve du dévouement le plus sublime, en soignant les malades et en enterrant les morts. En souvenir de leur belle conduite en ces tristes circonstances, on a donné le nom de *van Dieghem* à une nouvelle rue de la ville.

En 1668, Hal reçut de nouveau la visite de ce terrible fléau. Les fossoyeurs ayant refusé d'enterrer les cadavres, qui, paraît-il, encombraient les rues, un habitant, Nicolas Scort, se présenta pour accomplir gratuitement cette macabre besogne. Une nouvelle artère de la ville porte son nom.

Le 5 juin 1691, le maréchal de Luxembourg détruisit la ville presque tout entière. En se retirant, les Français emportèrent la plupart des archives renfermées dans la chambre échevinale à l'hôtel de ville.

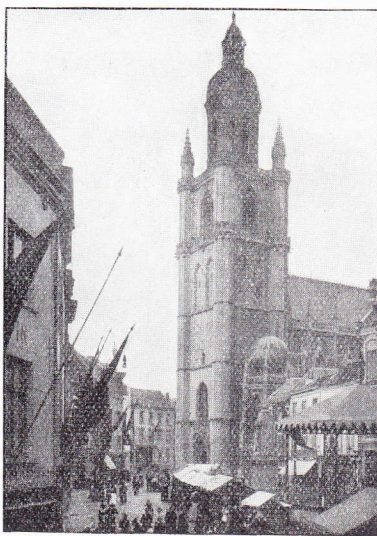
Les 11, 12 et 13 décembre 1789, les *Patriotes hallois* firent preuve d'une vaillance vraiment remarquable. En effet, voici ce que nous lisons dans le n° VII du *Bulletin officiel du Comité général établi dans la ville de Gand* : « La nouvelle étant arrivée à Halle que toute la ville de Bruxelles avait pris la cocarde, cette petite ville voulut imiter la Capitale. M. de Cassanes, capitaine de Murray, un lieutenant, 60 soldats y étoient en garnison. Cassanes voyant que toute la ville avait pris la cocarde, qu'il en pendoit à toutes les boutiques de mode, se rend à la Maison de ville et extorque au Magistrat l'ordre de déposer tous ces signes Patriotiques. Orgueilleux de cette victoire, il descend, rencontre un honnête homme étranger ayant la cocarde, lui arrache insolemment le chapeau, jette la cocarde par terre. La Populace s'attroupe, une huée générale et menaçante confond le Rodomont officier, il se retire écumant de rage et va cacher sa honte dans la chambre où il se tenoit. Dès cet instant, la défense de porter la cocarde fut inutile; c'était une procession continuelle aux boutiques pour s'en procurer, tellement que dès le même soir aucun

bourgeois n'était sans signe patriotique. Vers le soir, arriva une personne du Comité de Bruxelles avec ordre de faire la troupe de Murray prisonnière de guerre. Dix des principaux bourgeois se rendent aussitôt chez le capitaine et son lieutenant, le saisissent, le désarment et le mettent en arrêt à la chambre du Comité. Au même instant, le reste des bourgeois paroissent en armes, s'arrangent près de l'hôtel de ville : le désir d'être utiles à la Patrie leur donne des ailes et en moins d'une demi-heure, ils se mettent en devoir d'exécuter les ordres qui leur étoient prescrits : ils se transportent d'abord à la maison dite *Brugloft-Huys*, où les soldats étoient enfermés : on les avertit que leurs officiers étoient faits prisonniers : en conséquence, on les somme de se rendre sous peine d'être tous massacrés; ceux-ci, épouvantés de l'aspect et du tumulte des bourgeois armés, après quelques pourparlers, se rendirent. On les désarma; on les conduisit dans la chambre de la confrérie de Saint-Georges et on remit les officiers à leur hôtel sous bonne garde. Ceci se passa pendant l'après-midi et la soirée du 11.

» Le lendemain 12, on conduisit les deux officiers à Mons, et ensuite sur la nouvelle que mille Patriotes montois étoient arrivés à Braine-le-Comte, on se détermina à y transporter le reste de la troupe, charmé de se débarrasser de ses hôtes. Mais à peine étoient-ils sortis de la ville, que la nouvelle arriva qu'environ 600 soldats du Régiment de Bender étoient arrivés à St-Pieters-Leeuw (village à une petite lieue N.-O. de Halle) avec deux pièces de canon. Nouveau trouble ! nouveau désastre ! toute la ville étoit en alarmes, en mouvement, en confusion. On se reposait sur les

Patriotes d'Enghien, qui étoient venus au secours de Halle au nombre de 150 hommes et de deux pièces de canon; on mettoit également beaucoup d'espérance dans la valeur des intrépides Montois, toujours prêts à se signaler quand le service de la Patrie le demande. Mais le temps pressoit; la nuit vers les 11 heures arriva le curé de Saint-Pieters-Leeuw, pour prendre les mesures les plus efficaces avec le Comité : on convoqua d'abord une espèce de conseil de guerre; on prend les avis des chefs de la petite Légion d'Enghien; on envoie une estafette à Mons, dans l'avis d'attaquer l'ennemi le lendemain de grand matin. Mais tout fut inutile. Le 13, avant les 7 heures et demie du matin, on apprit que les ennemis étoient sur le grand chemin et dirigeaient leur marche sur la ville : alors la consternation fut extrême : les bourgeois parcoururent les rues, on n'entendoit crier qu'*aux armes, aux armes*; le tocsin porte l'effroi dans tous les cœurs; la jeunesse, les vieillards, hommes, femmes, enfants courent, se mêlent dans le plus grand embarras, hurlent, crient, pleurent, se contredisent; les uns ordonnent de fermer les portes, les autres de les ouvrir. Les Ecclésiastiques exhortent les bourgeois au combat, les assurant de la victoire. Enfin, tout le monde s'applique tout d'un coup à l'ouvrage; les rues sont barricadées, décapées, hérissées de précipices; les maisons chargées

de pierres, toutes les avenues bouchées par des chariots, barrières, tonneaux, etc., de sorte qu'en une demie heure de tems, la ville étoit en si bon état de défense, qu'on aurait dit que les plus fameux guerriers s'en étoient mêlés. On n'entendait partout que des coups de fusil qu'on essayait. Ces bruits ont sans doute déterminé la troupe à faire halte à la distance d'un peu plus d'un coup de canon de la ville. Le Commandant de la valeureuse cohorte patriotique sortit alors et vint se ranger à la vue de l'ennemi. Les canons d'Enghien étoient postés à la porte de Bruxelles. Par derrière le Curé de Leeuw, persuadé que les braves Hallois feraient la plus vive résistance, avait ramassé ses paysans et, s'étant mis aux troupes des ennemis, fit abattre et renverser les arbres sur le chemin pour leur couper la retraite ou au moins les empêcher de ramener leurs canons. Les Autrichiens voyant tomber les arbres, approcher les paysans de toute part, entendant partout sonner le tocsin, meilleurs d'ailleurs que vigoureux combattants, commencèrent à craindre pour leur vie. Le Major Broeta tourne son chapeau en signe de paix à ceux de la ville. Un Patriote s'avance : Broeta demande libre passage par la ville, le Patriote le lui refuse et l'exhorte à se rendre et à capituler. Entretems, le Commandant de la troupe patriotique survint : le Major Broeta marche à sa rencontre avec un autre Officier et crie : *Vivent les Patriotes*, puis entre en ville avec quelques-uns du Comité, donnant ordre à sa troupe de se tenir tranquille jusqu'à nouvel ordre. Etant en ville et ne voyant qu'une poignée de gens sans discipline, il poussait de profonds soupirs, et témoignait assez, par ses gestes, se repentir fortement de sa démarche. N'importe : on dressa d'abord la capitulation suivante : « Les circonstances nous obligent de nous

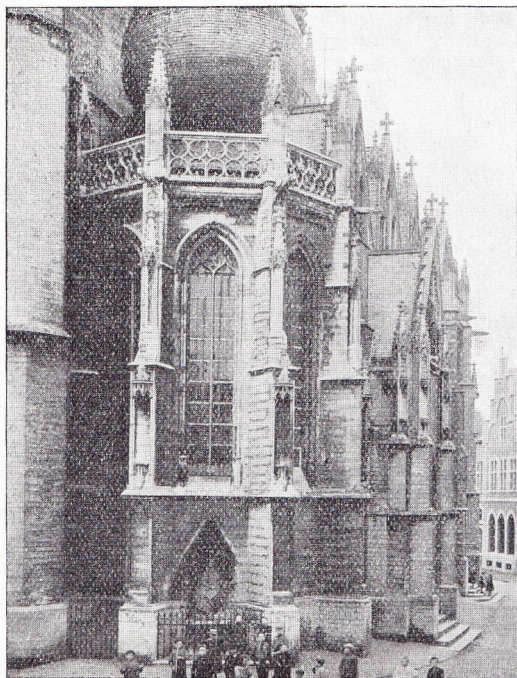


Hal. — Tour de l'église Notre-Dame.

(1) *Messenger des sciences historiques et archives des arts de Belgique*, année 1845, pp. 316 et suiv.

» rendre et nous nous engageons de nous joindre en amis aux Patriotes, de nous désarmer entièrement et de venir à Halle où vous nous attendez. 1) Les armes resteront sur le terrain. 2) Les compagnies entreront par pelotons de 10 à 10 minutes. 3) Les bagages des Officiers précéderont les premiers pelotons. Halle, 13 décembre 1789. »

» Le Major de Broeta faisoit difficulté de signer, feignant



Hal. — Eglise Notre-Dame. Chapelle latérale.

devoir préalablement communiquer ce traité au corps d'Officiers et prendre encore leur conseil. Sur le refus net qu'on lui en fit, il signa. Mais, pendant la négociation, les soldats, las d'attendre, avoient déjà posé les armes; de sorte que quand on arriva avec la capitulation, il ne s'agit plus que de les faire entrer; c'est ce qu'on effectua d'abord. On les conduisit aux Récollets, chambre des Confréries, etc. Toute la ville étoit en joie, tout retentissoit de *Vivent les Patriotes*. Pendant la journée il arrivoit des secours de tous les villages circonvoisins : les Montois arrivèrent également sur le soir et le lendemain reconduisirent tous les prisonniers à Mons. Le Magistrat et le Comité, en actions de grâces de cette heureuse délivrance, qui ne peut être accordée qu'au secours de la providence divine, résolurent de faire une procession solennelle avec l'image miraculeuse de la Sainte Vierge parmi toute la ville, ce qui fut exécuté le 27 décembre 1789. »

Le 30 frimaire an III fut inauguré, à l'église paroissiale, le culte de la Raison. La déesse Raison étoit représentée par une fille de la basse classe, appelée Flasschoen, qui étoit d'une grande beauté. Le chevalier van Bellinghen, ébloui par ses charmes, ne dédaigna pas d'en faire — « après justes nocces » — la compagne de sa vie.

Le 21 septembre 1811, l'impératrice Marie-Louise passa à Hal, où elle reçut un accueil enthousiaste.

Le 24 septembre 1830, une troupe de 200 volontaires, commandée par M. de Ketelbutter, partit pour Bruxelles à l'effet de prendre part à la Révolution. Elle y resta pendant quatre semaines. A ce qu'on rapporte, beaucoup d'entre les volontaires rentrèrent clopin-clopant dans leurs foyers.

× × ×

De nos jours, HAL est une propre petite ville d'environ 14,000 habitants, nonchalamment couchée dans un large enfoncement qu'encerclent presque entièrement de verdoyantes collines. Elle est arrosée par la Senne et communique avec les principaux centres industriels du Hainaut par le canal de Charleroi, qui y passe au-dessus de la rivière par un pont-canal. Elle est, de plus, située sur la grand'route de Bruxelles à Paris et reliée par de belles chaussées à Mons, Ath, Nivelles et Ninove. On y fabrique une bière spéciale, appelée « Diable », qui est très recherchée.

Hal, qui naguère encore avoit l'aspect d'une ville tranquille et endormie, commence à sortir de sa torpeur plusieurs fois sécu-

laire et à se moderniser. Il prend également, de jour en jour, plus d'extension par la création de nouvelles artères et la construction d'établissements industriels.

Ce qui contribue surtout à la prospérité de cette antique cité, c'est la célèbre statue de Notre-Dame qui y attire depuis des siècles — pendant toute l'année, mais surtout pendant l'octave de la Pentecôte et le mois de septembre — un immense concours de pèlerins. Cette image fut léguée, avec trois autres, par sainte Elisabeth de Hongrie à sa fille aînée, la princesse Sophie, épouse de Henri II le Magnanime, duc de Brabant. Celle-ci fit deux parts du legs maternel; elle donna une des statues au couvent des filles de Marie, à Vilvorde, où elle devint célèbre sous le nom de Notre-Dame Consolatrice; les trois autres furent envoyées par la duchesse à sa belle-sœur Mathilde, comtesse de Hollande, laquelle en légua une par testament à la ville de Hal. C'est la princesse Alix, fille de Mathilde, qui apporta elle-même dans cette ville, en l'an 1262, le legs de sa mère.

Hal possède un monument de tout premier ordre : nous voulons parler de son église, dédiée à la sainte Vierge (1).

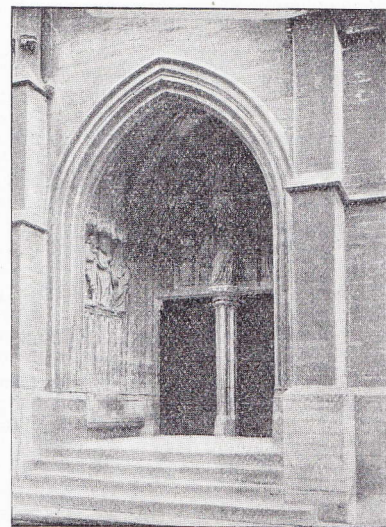
Cette église, une des plus belles de la Belgique, est conçue en partie dans le style ogival secondaire et en partie dans le style ogival tertiaire; elle forme à peu près un rectangle terminé par une abside à sept pans.

Le vaisseau principal est divisé en trois nefs séparées de chaque côté par trois colonnes en faisceaux, découpées de nombreuses moulures qui, en continuant, forment les nervures de la voûte. De chaque côté de la nef principale il y a trois travées, ornées au-dessus de chacune des ogives de deux baies ogivales, geminées, à balustrades et à meneaux qui soutiennent, dans le tympan de l'ogive, une broderie composée de rosaces variées. Ces baies avec leurs ornements forment les triforiums; elles sont reproduites dans le fond de l'église et contre la tour, où elles sont surmontées d'une balustrade. La nef principale est éclairée dans chaque travée au moyen d'une fenêtre à ogive obtuse, sans meneaux ni broderies. Les voûtes des deux bas-côtés, moins élevées que celle de la nef principale, ont des retombées qui s'arrêtent à hauteur de la moitié des fenêtres, où elles s'appuient sur des culs-de-lampe à fleurons, tandis qu'une partie descend jusqu'au-dessous des mêmes fenêtres, où elle vient se poser sur un cul-de-lampe historié.

Le chœur est remarquable par ses nobles et majestueuses proportions. Il est bordé de dix chapelles latérales très étroites et éclairé par treize fenêtres, dont celles du milieu — au nombre de sept — sont lancéolées; les autres, à ogives obtuses, ont la baie ornée d'une galerie travaillée à jour. A la naissance des fenêtres sont pratiquées douze niches décorées de statues et surmontées de dais. A l'extérieur, le chœur est orné de deux magnifiques galeries découpées de triflètes et de quatre-feuilles et garni d'une flèche élancée qui renferme deux clochettes à l'aide desquelles on sonne les messes basses.

Sous le chœur s'étend une belle crypte, qui est formée de voûtes en arêtes reposant au milieu sur une colonne en faisceaux.

A côté du chœur se trouve la chapelle de Notre-Dame, qui renfermait — il n'y a pas longtemps — la statue miraculeuse de la Vierge. Cette chapelle, élevée de trois degrés au-dessus du niveau du reste de l'église, est ornée d'une abside à trois pans. Elle renferme deux monuments, dont l'un, situé à gauche de l'entrée, fut élevé en 1619, par Jean van den Wouwer, seigneur de Quenast, à la mémoire de Juste-Lipse. Le célèbre professeur de l'*Alma Mater* y figure à mi-corps, avec une inscription dithyrambique. L'autre, placé à droite, fut érigé à la mémoire de Joachim, fils du dauphin qui monta sur le trône de France sous le nom de Louis XI. Il consiste en une petite pierre tumulaire

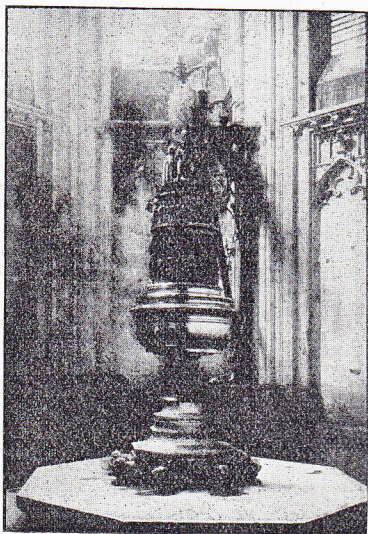


Hal. — Grand portail.

(1) Voir la *Notice historique sur l'église de Hal*, par CH. PRIOT, insérée dans le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie* (1862), pp. 173 à 190.

dans une niche et représentant un petit enfant couché et nu. L'inscription mise au-dessus de la niche est conçue comme suit : *Hic jacet Joachimus Gallie D'aphinus Ludovici XI filius, qui obiit circa annum MCCCCLX.* On y voit également deux inscriptions sur cuivre : l'une, de 1423, rappelant une fondation de messe par Gilbert de Lannoy ; l'autre, de 1448, rappelant une fondation semblable, par Gilles d'Escornai, prévôt de Nivelles.

Le maître-autel est décoré d'un rétable remarquable (1). Ce



Hal. — Les fonts baptismaux.

rétable, qui est d'albâtre avec dorure, fut exécuté, en 1533, par Jean Mone, sculpteur de Charles-Quint, suivant l'inscription qui y est tracée et portant : « L'an de grâce 1533 posé fus, officiant de bailli en ceste ville de Haulx, messire Balthazar de Toberg. Jean Mone, maître-artiste de l'empereur, a fait cest dit rétable. » Il a la forme d'une face de pyramide ; son sommet est composé d'un tabernacle avec portes en bronze travaillées à jour et surmonté par la statue de la sainte Vierge. Les deux sections inférieures contiennent sept médaillons sculptés en haut-relief et représentant des scènes relatives aux sept sacrements.

Au-dessous de la Madone, dans une niche, se trouve la statue équestre de saint Martin. Sur les angles formés par les diverses sections, on voit les images des saints docteurs Augustin, Grégoire, Jérôme et Ambroise. Les diverses parties du rétable sont séparées par des bandes renfermant un merveilleux fouillis de rinceaux, d'anges, de fleurs et de fruits.

M. l'abbé H. de Bruyne, curé de Vleseneke, dans ses *Etudes sur les types de la sainte Vierge à l'époque romano-byzantine*, décrit comme suit la statue de Notre-Dame de Hal : « Lorsqu'elle n'est pas cachée par son burlesque travestissement espagnol et qu'elle ne disparaît pas sous la masse des pierrieres et des dentelles qui la déparent, la sainte image, qui peut avoir trois pieds de haut, est complètement noircie par le temps, et nous semble indubitablement avoir été taillée par un pieux ciseau d'artiste pendant la période de transition qui sépare le XII^e et le XIII^e siècle...

» La physionomie de la sainte Vierge présente une pureté de galbe une onction et une beauté matérielle que seules peuvent donner à une figure l'inspiration et la foi d'un artiste chrétien... Elle est assise ; le siège n'a pas de dossier, c'est plutôt un « scamnum » ou tabouret...

» Une remarque que l'on peut faire, et qui, à première vue, donne un caractère archaïque à la statue, c'est que, dans toutes les Vierges byzantines, la tête est un peu forte pour le corps. L'ensemble de la pose est assez bien réussi, quoique nous nous expliquions difficilement le geste tourmenté du bras gauche qui semble relever les plis de l'ample « stola » des matrones.

» La robe de la Vierge est assujétie au bas de la gorge par une fibule d'assez grande dimension, en forme de cabochon. C'est à partir de cette fibule que du côté droit la robe s'écarte pour permettre l'allaitement de l'enfant. Cet enfant, contrairement aux traditions byzantines, a les mains croisées sur le bas de la poitrine,

sans avoir l'attitude consacrée de bénédiction. Ses vêtements consistent en un simple *indusium* à manches fort amples, fermant au cou par une petite fibule. La figure de l'enfant a tout à fait le caractère byzantin ; la disposition des cheveux contribue beaucoup à la réalisation de l'apparence de ce type. La robe de la Vierge est fixée aux reins par la *zona* des matrones ; les mains et les pieds sont de facture médiocre et il semble que l'artiste ait voulu concentrer tout le savoir de son ciseau sur la tête de la Vierge, dont le profil est réellement admirable. »

Le baptistère est situé à l'entrée de la basse-nef de droite, non loin de la tour. Il est séparé de l'église au moyen d'une porte de bois avec ornements ogivaux et treillage de fer du même style. C'est une élégante construction octogone à fenêtres lancéolées. Il est orné, à l'extérieur, d'une balustrade posée entre des contreforts avec niches et surmontée de clochetons à crochets. Le toit forme un globe de six mètres de diamètre. Les fonts baptismaux (1), qui sont vraiment superbes, sont en laiton ciselé et présentent la forme d'un vase très élancé. Ils sont placés sur un pied octogone orné des statuettes des quatre évangélistes sous des dais et reposant sur huit lions accroupis. Ce pied porte l'inscription suivante : « Ces fonts fist Willaume le Fevere, fondeur à Tournay, l'an mil CCCCLVI. » Le couvercle, orné des images des douze apôtres, également placés dans des niches, porte une galerie ogivale derrière laquelle se trouvent les figures de saint Martin, de saint Georges terrassant le dragon, de saint Hubert, avec le cerf miraculeux et deux chiens, et d'une femme agenouillée, qui est sans doute la jeune fille arrachée au dragon par saint Georges. La partie supérieure du couvercle est couronnée de saint Jean baptisant le Christ et d'un ange.

Dans le narthex, on remarque une cage grillée surmontée d'une pierre commémorative portant l'inscription : « 9 en 10 juillet 1580. » Cette cage renferme 33 boulets en pierre gardés en mémoire d'un assaut infructueux livré à la date rappelée ci-dessus.

Quatre portes livrent accès à l'intérieur du temple : la première, à l'ouest, sous la tour, est très simple et n'a d'autre ornement qu'une archivolte à crochets surmontée d'une niche ; au-dessus se trouve une grande fenêtre ogivale ; la seconde, qui est pratiquée dans le bas-côté droit, est également peu remarquable. Mais la troisième, qui est placée près du baptistère, et celle située près de la chapelle qui termine le bas-côté gauche, méritent une attention spéciale.

La porte près du baptistère — la porte des mariages — forme un porche décoré des deux côtés, à l'intérieur, de trois niches, dont celles de gauche renferment les statues polychromes des rois Mages ; les trois autres sont détruites. Dans le tympan qui domine la partie intérieure du porche, on remarque une charmante broderie, du style flamboyant, décorée d'une statue de la Vierge entre deux anges jouant, l'un du violon, l'autre de la cithare. Les vantaux de la porte d'entrée sont ornés de ferrures à arabesques d'un goût exquis.

La seconde porte du même côté — la porte du doyen — est plus petite et offre, dans le tympan extérieur, le couronnement de la Vierge par son divin fils, groupe non moins remarquable que celui de la porte précédente.

À l'entrée occidentale se trouve la tour, qui est d'un aspect simple et sévère. Ses quatre étages — séparés par des cordons et percés de fenêtres ogivales peu ornées — produisent par leur masse un grand effet sur l'ensemble de l'édifice. Les quatre angles, simulant des tourelles, supportent autant de petites flèches qui entourent le campanile placée sur la plate-forme. La tour a une hauteur de 214 pieds ; l'horloge qui s'y trouvait existait déjà en 1413 et fut restaurée en 1735. Elle renferme un carillon



Hal. — Statue de Notre-Dame de Hal.

(1) Musées royaux des arts décoratifs et industriels. Section d'art monumental, moulage n° 207. — A propos du maître-autel, nous venons de lire ce qui suit dans un journal de Bruxelles : « Le conseil de fabrique de l'église de Notre-Dame à Hal avait sollicité l'autorisation de déplacer le maître-autel ainsi que le rétable en albâtre, don de Charles-Quint, qui le décora, en vue de l'érection d'un nouveau maître-autel dans le grand chœur. La commission royale des monuments, entendue à ce sujet, exprima un avis nettement défavorable. Elle faisait remarquer que la statue miraculeuse de Notre-Dame dont on se proposait de faire l'ornement principal du nouvel autel fut exposée jusqu'en 1866 dans la chapelle construite à cet effet au XIV^e siècle en même temps que l'église. Ce refus contraria beaucoup les fidèles, et le curé, se faisant leur interprète, invoqua auprès de la commission royale des monuments des raisons de diverse nature qui ont déterminé cette commission à se montrer moins intransigente et à consentir au déplacement de l'autel et du rétable, tout en continuant à affirmer que ses préférences vont au maintien de l'état primitif. Un projet de nouvel autel sera très prochainement soumis à la commission des monuments, qui désire voir remplacer une œuvre d'art de grand intérêt par un autel qui présentera des qualités très sérieuses de style et de composition. »

(1) Musées royaux des arts d

moulage n° E. 1634.

et industriels. Section d'art monumental,

qui date du commencement du XVI^e siècle : il est composé de cinq cloches de grande dimension et de 22 petites, qui sont encore toutes en bon état.

En 1887 on a découvert dans l'église Notre-Dame d'intéressantes peintures murales qui datent presque toutes du XV^e siècle (1). La chapelle de Notre-Dame renferme, sinon les plus belles, du moins les plus intéressantes de l'église. Quatre panneaux, encore bien conservés, permettent de se figurer le bel effet que devait produire l'ensemble de la décoration. Les sujets, généralement peints sur fond d'or gaufré, représentent les principales scènes du martyre de sainte Catherine d'Alexandrie.

Dans la même chapelle on voit encore deux autres peintures murales représentant, l'une saint Georges terrassant le dragon, et l'autre saint Christophe passant l'eau, l'enfant Jésus sur l'épaule. De plus, dans les niches pratiquées dans les deux piliers de l'entrée du chœur sont peints : à droite, des épisodes de la vie de saint Martin, et à gauche, les principales scènes de la vie de saint Jean-Baptiste.

Dans les fenêtres des chapelles latérales du chœur on remarque d'intéressants vitraux peints du commencement du XV^e siècle (dons de Guillaume IV de Bavière, comte de Hainaut et seigneur de Hal), qui ont été restaurés et complétés avec un soin minutieux et une grande intelligence par M. Verhaegen, de Gand.

Le Trésor, qui était autrefois très riche (il était évalué à plus de 150,000 florins au XVIII^e siècle), renferme encore aujourd'hui plusieurs objets de grande valeur, entre autres : 1^o une paire de chandeliers en argent du XIV^e siècle, remarquables par la pureté de leur forme ; 2^o un ostensor d'argent ciselé, qui représente une tourelle de style ogival tertiaire et qui passe pour avoir été donné par Henri VIII, roi d'Angleterre ; 3^o un crucifix en vermeil, contenant une épine de la sainte Couronne, donné par le dauphin de France (Louis XI) ; 4^o un plat d'argent doré avec burette, du style de la Renaissance allemande, orné des armoiries de Sweikard de Kronenberg, archevêque de Mayence, qui en fit don à l'église en 1626.

En face de l'église Notre-Dame se dresse l'hôtel de ville, qui est un bel édifice conçu dans le style de la Renaissance flamande. D'après Alphonse Wauters, le savant historien bruxellois, c'est un des meilleurs morceaux d'architecture que nous ait laissés le XVII^e siècle. Quoique le style adopté pour sa construction soit sobre d'ornements, il n'est cependant pas dépourvu d'un certain cachet d'élégance. Ce monument a été élevé en 1616, sur l'emplacement de l'ancienne « maison de ville », qui fut — comme nous l'avons vu — incendiée en 1595.

La façade principale, en briques rouges et pierre bleue, consiste en un rez-de-chaussée et deux étages. Elle possède au milieu un avant-corps formant bretèche ; cet avant-corps, à trois étages, est orné de deux statues, en marbre blanc, représentant la Justice et la Vérité, et couronné par un élégant campanile. Ce dernier renferme une cloche qui annonçait jadis l'émeute, l'incendie, les exécutions et les cérémonies publiques ; aujourd'hui elle ne sert plus qu'en temps d'élection pour appeler les électeurs aux urnes.

La corniche de la façade principale est surmontée de huit gracieuses fenêtres à fronton triangulaire, et le toit — qui est très élevé — est percé d'un grand nombre de lucarnes placées sur trois rangs.

Les nombreuses et importantes réparations qui ont été exécutées à cet édifice l'ont complètement modernisé.

Devant l'hôtel de ville on voit la statue, en marbre de Carrare, de François Servais (1807-1866), premier violoncelliste-solo du roi Léopold I^{er}, professeur au Conservatoire royal de musique de Bruxelles. De l'avis de ceux qui l'ont connu, la ressemblance est frappante. Il est représenté debout, tenant de la main gauche un violoncelle et de la droite un archet. Cette statue est due au ciseau de Cyprien Godebski, gendre du grand artiste, et porte un cachet de grandeur et de simplicité qui en fait un des plus beaux monuments du pays.

Les armoiries qui figurent actuellement sur le sceau communal furent accordées à la ville le 19 juillet 1357 par Guillaume de Bavière. Elles sont : écartelées au premier d'azur et à une demie-image de Notre-Dame d'argent tenant son fils couronné et chevelé d'or, les deuxième et troisième de Hainaut et le dernier de Bavière.

PAUL HENCKELS.



Hal. — Hôtel de ville et statue de François Servais.

Poteaux

L'administration des Ponts et Chaussées vient de faire mettre en adjudication publique, le 10 décembre dernier, la fourniture de 1482 poteaux en fonte, destinés à désigner les accotements des routes de l'Etat réservés aux cyclistes et aux piétons.

Cette fourniture est divisée en neuf lots, de telle façon que sur toutes les routes du royaume nous aurons le même type de poteaux pour indiquer les accotements réservés, ce qui est un progrès absolument incontestable, que seules quelques têtes de bois ne peuvent comprendre.

A la suite de cette adjudication, il sera placé 106 poteaux dans la province d'Anvers ; 260 dans le Brabant ; 262 dans la Flandre occidentale ; 388 dans la Flandre orientale ; 176 dans le Hainaut ; 142 dans la province de Liège ; 113 dans le Limbourg ; 13 dans le Luxembourg et 22 dans la province de Namur.

Il y a lieu de féliciter l'administration des Ponts et Chaussées de son heureuse décision ; peu à peu ainsi se complètent les indications indispensables aux usagers des routes et nous finirons de la sorte par avoir, dans quelques années, un réseau de routes parfaites au point de vue de la signalisation et de l'affectation. Déjà cette administration a décidé de supprimer toutes les bornes du modèle préhistorique qui jalonnent nos chaussées et de les remplacer par d'autres du type de celles placées le long de la route de Bruxelles à Namur et aussi le long de l'avenue de Tervueren.

Il ne restera plus qu'à unifier le signe du poteau avertisseur de danger pour que la signalisation de nos chaussées soit complète.

Espérons qu'après le second Congrès international de la route, qui doit tenir ses assises l'année prochaine en notre bonne ville de Bruxelles, cette question sera également résolue.

H. V. M.

ACCOTEMENT RÉSERVÉ
AUX CYCLISTES
ET AUX PIÉTONS



(1) Voir la notice sur les Anciennes peintures murales découvertes en 1887 dans l'église Notre-Dame de Hal, par ARM. DE BEHAUT, insérée dans le Bulletin de la Société d'archéologie de Bruxelles, tome II (1888).

TOURING CLUB DE BELGIQUE

Cotisation annuelle de sociétaire:

3 francs

Les dames sont admises

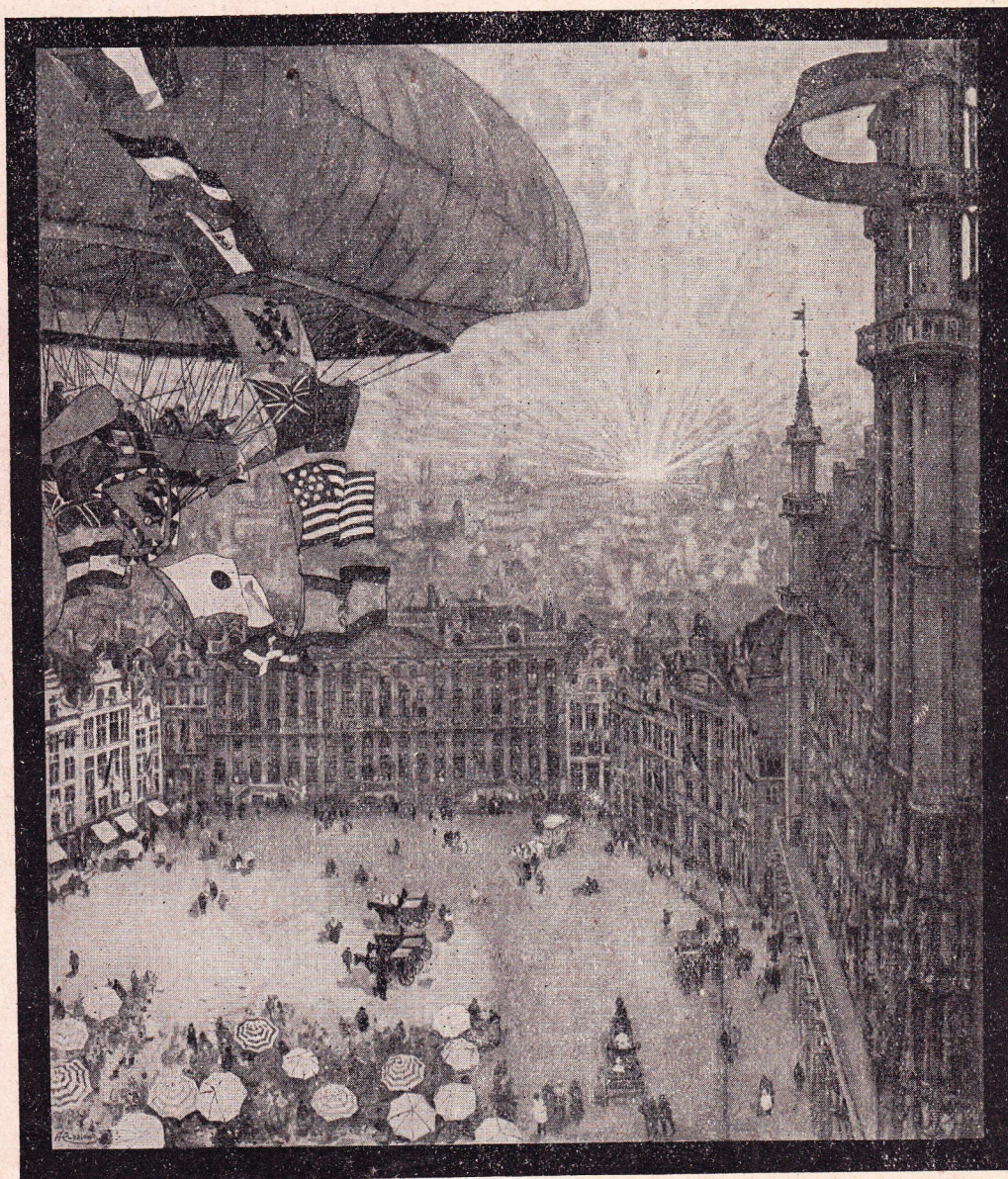


SOCIÉTÉ ROYALE

Envoi gratuit de l'*Annuaire*, du *Manuel du touriste*, du *Manuel de conversation*, du *Catalogue de la bibliothèque* et, deux fois par mois, du *Bulletin officiel illustré*.

ABONNEMENTS A L'EXPOSITION :

POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB, 15 FRANCS AU LIEU DE 20 FRANCS



ABONNEMENTS A L'EXPOSITION :

POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB, 15 FRANCS AU LIEU DE 20 FRANCS

Exposition Universelle
= et Internationale de Bruxelles

Avril-novembre 1910